Fermeture de la base aérienne de Creil

l'État doit assumer ses responsabilités

BA 110

Le gouvernement a décidé la fermeture de la plate-forme aérienne militaire de Creil et donc l'arrêt de l'entretien de la piste et du fonctionnement de la tour de contrôle. Cela signifie le départ des avions de la 62e escadre de transport militaire sur Évreux et l'arrêt de la permanence opérationnelle de défense aérienne assurée par des avions de combat prêts à décoller 24 h sur 24 en moins de 7 minutes sur ce lieu.

Le ministère de la Défense met aussi devant le fait accompli l'Institut national de l'Information géographique et forestière (IGN) qui, avec ses avions, est un des usagers de la piste de la base aérienne.

Cette fermeture, qui va supprimer plusieurs milliers d'emplois directs et indirects sur le site de Creil, pourrait être légitime si elle répondait à des impératifs de défense nationale. **Or dans les faits, elle ne fait que répondre à des soucis budgétaires.** En s'inscrivant uniquement dans la logique purement comptable des « bases de défense inter-arme », **elle remet en cause la sécurité et la cohérence de notre outil de défense nationale.** Ainsi il n'y aura plus d'avion de combat capable de protéger en quelques minutes la région parisienne.

Cette fermeture de la base aérienne 110 n'est pas sans conséquence sur la vie économique et sociale du Bassin creillois qui a déjà été fortement éprouvé par la crise et la désindustrialisation de notre pays.

Le PCF demande à l'État d'assumer jusqu'au bout son devoir d'aménageur vis-à-vis de la région de Creil. En tout état de cause, la fermeture de ce site militaire et la disparition d'emplois induite doivent être compensées par des investissements de l'État sur les territoires concernés. Chaque emploi militaire supprimé ou déplacé doit être compensé par un emploi civil équivalent.

OTAN

Réunion publique

Quel avenir de la base de défense de Creil ?

Quelle politique militaire de la France ?

défense nationale et protection du territoire ?
aventures extérieures et intégration totale dans l'OTAN ?

MARDI 27 JANVIER 2015 • 18 H 30

Centre des Cadres sportifs • CREIL

1, rue du Général Leclerc

PCF
Parti communiste français

MEMBRE DU FRONT DE GAUCHE

Dégradation des capacités de défense

le Parlement doit effectuer un audit

OTAN

Dans le même temps, de trois à six Rafale sont basés en permanence aux Émirats arabes unis et le gouvernement a envoyé l'été dernier plusieurs Rafale en Pologne et en Lituanie dans le cadre de gesticulations militaires provocatrices de l'OTAN en pleine crise ukrainienne.

L'épisode inquiétant du survol, en toute impunité et sur plusieurs jours, des installations nucléaires stratégiques du pays par des drones d'origine inconnue est révélateur de **la dégradation des capacités de défense du territoire national.**

Il existe un doute très sérieux sur la capacité de l'armée française à assurer la protection des points névralgiques (énergies, ports, triage, télécoms, réseaux, industrie chimique, traitements des eaux…) de notre pays et son domaine maritime contre des agressions extérieures.

Cette situation est la conséquence des choix politiques effectués par Jacques Chirac, puis Nicolas Sarkozy et confirmés par François Hollande : professionnalisation puis privatisation partielle des armées, retour dans l'OTAN. La défense du territoire national a été délibérément sacrifiée **au profit de désastreuses interventions extérieures pour le compte de l'OTAN,** comme en Afghanistan ou en Libye.

C'est pourquoi le Parti communiste français demande que l'effort de défense du pays soit recentré sur la protection du territoire national, que **la France quitte cette organisation belliciste qu'est l'OTAN et qu'elle agisse résolument pour une démilitarisation multilatérale des relations internationales.**

Pour toutes ces raisons, le Parti communiste français demande un moratoire sur la fermeture de la base aérienne de Creil et un audit effectué par les commissions Défense du Parlement afin de s'assurer qu'elle ne porte pas atteinte à la sécurité de la Nation.

BA 110

Intervenants :

- **un syndicaliste de la défense**
- **Yann Le Pollotec**
  membre du Conseil national du PCF
  spécialiste des questions de défense nationale

IPNS • Ne pas jeter sur la voie publique

AUX ACTES CITOYENS!

JE REJOINS LE PCF

Nom : Prénom :

Adresse :

E-mail : Tél :

Fédération de l'Oise du PCF • 8, rue de Beauvoisis - 60100 CREIL • 03 44 55 27 96 • pcf.oise@wanadoo.fr • http://oise.pcf.fr